

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13131

Société : RAI

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Soufaina Ezzafari

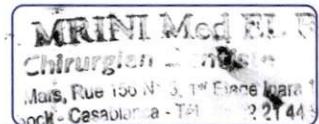
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06-66-77-32-50 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/02/2021

Nom et prénom du malade : H. EZZENFARI SOUKAÏNA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Consultation de Sais Marabout

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

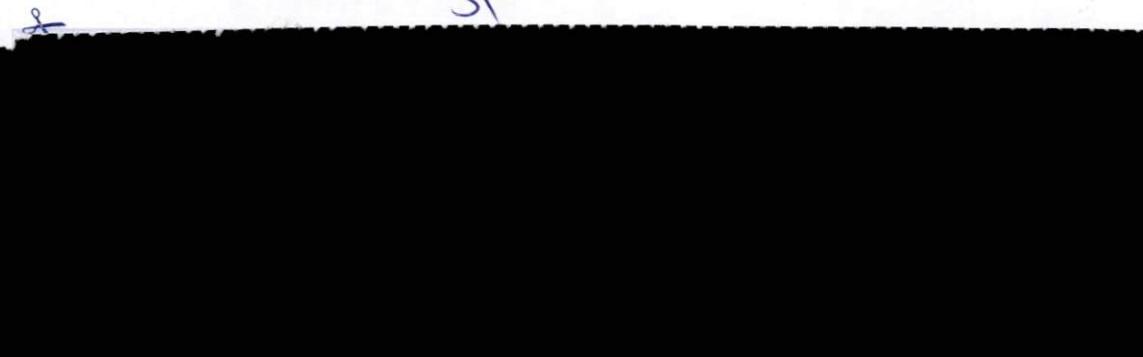
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/02/2021

Signature de l'adhérent(e) : SP



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Bg 2 Mars, 1.06 150 N° 5, 14° Etage marr 1
Ain Chock Casablanca - Tel. 022-914287
E.C.E 00135024000028

Centre Dentaire MRINI

Docteur Mrini Med EL GHALI

Doctorat en Médecine Dentaire 1993
Faculté de Médecine Dentaire
Casablanca

Certificat d'Implantologie sur le système
neodent par l'Institut ILAPEO au Brésil.



الدكتور المريني ممدوح الغالي

دكتوراه في طب الأسنان 1993

جامعة طب الأسنان

بالدار البيضاء

شهادة في زرع الأسنان من المعهد البرازيلي

CPSP 11/29/07/2026

medline

118,00

- PAYEMENTS 129

/ Sachets / la multi

/ Sachet / la sac

PW avec des repas pd 16

Dr. MRINI Med EL R

Chirurgien Dentiste

Bd 2 Mars, Rue 156 N° 5, 1^{er} Etage Inara 1

Ain Chock Casablanca Tél.: 05 22 21 44 97

I.C.E . 001053224000024

HARMACIE MARYAM LOUZIA
SARL AU
B 68 Lot. Ben Yakklef - Centre
Mohammedia (M)
TÉ : 002947716000071

شارع 2 مارس - زنقة 156 رقم 5 - الطابق الأول البناء 1 - عين الشق - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 87 02 41 / 05 22 21 44 97

Bd. 2 Mars - Rue 156 N° 5 - 1^{er} Etage - Inara 1 Ain Chock - Casablanca - Tél.: 05 22 21 44 97 / 05 22 87 02 41

Site Web : www.drmrinielghali.ma - E-mail : dr.mrini@gmail.com

Centre Dentaire MRINI

Docteur Mrini Med EL GHALI

Doctorat en Médecine Dentaire 1993

Faculté de Médecine Dentaire
Casablanca

Certificat d'Implantologie sur le système
neodent par l'Institut ILAPEO au Brésil.

الدكتور مريني محمد الغالي

دكتوراه في طب الأسنان 1993

جامعة طب الأسنان

بالدار البيضاء

شهادة في زرع الأسنان من المعهد البرازيلي

NOTE D'HONORAIRES N° : 39/2021

Je soussigné Dr **Mrini Med EL GHALI**, docteur en médecine dentaire certifie

avoir examiné ce jour le : 07/03/2021 Mr FEZZANI FERRI
SOUKRIKA

et son état a nécessité un traitement dentaire ; dont le montant

s'élève à 700 # dh

Signature attestant le paiement des honoraires .

Dr. MRINI Med EL R

Chirurgien Dentiste

N° 2 Muis, Rue 156 N° 5, 1^{er} Etage Inara 1
Ain Chock Casablanca - Tél.: 05 22 21 44 97
I.C.E. 00165322400024

Casablanca, le : 07/03/2021

Centre Dentaire MRINI

Docteur Mrini Med EL GHALI

Doctorat en Médecine Dentaire 1993
Faculté de Médecine Dentaire
Casablanca

Certificat d'Implantologie sur le système
neodent par l'Institut ILAPEO au Brésil.



الدكتور المريني مدحه الغالي

دكتوراه في طب الأسنان 1993

جامعة طب الأسنان

بالدار البيضاء

شهادة في زرع الأسنان من المعهد البرازيلي

GP87 107/03/26

unidens

- EFDOL (yp)

2016 (yp); evans de dolor
(Class 46)

Dr. MRINI Mad EL R

Chirurgien Dentiste

Bd 2 Mars, Rue 156 N° 5, 1^{er} Etage Ipara 1

Ain Chock - Casablanca - Tel.: 0522 21 44 9

I.C.E. : 00105324000024

AUGMENTIN 1 g/125 mg, ADULTES, poudre pour suspension buvable en sachet-dose

AUGMENTIN 500 mg/62.5 mg ADULTES, comprimé pelliculé Amoxicilline/acide clavulanique

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'information au médecin ou au pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit (ou a été prescrit à votre enfant). Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en au médecin ou au pharmacien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que AUGMENTIN et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre AUGMENTIN ?
3. Comment prendre AUGMENTIN ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver AUGMENTIN ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE AUGMENTIN ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : Association de pénicillines, y compris inhibiteur de bêta-lactamase

- code ATC : J01CR02.

AUGMENTIN est un antibiotique qui tue les bactéries responsables des infections. Il comprend deux molécules différentes, appelées amoxicilline et acide clavulanique. L'amoxicilline appartient à un groupe de médicaments appelés « pénicillines », qui peuvent parfois arrêter d'être efficaces (être inactivés). L'autre constituant actif (l'acide clavulanique) empêche cette inactivation.

AUGMENTIN est utilisé chez l'adulte et chez l'enfant pour traiter les infections suivantes :

- infections de l'oreille moyenne et des sinus,
- infections des voies respiratoires,
- infections des voies urinaires,
- infections de la peau et des tissus mous, incluant les abcès,
- infections des os et des articulations.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE AUGMENTIN ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à AUGMENTIN, ne prenez pas AUGMENTIN 1 g/125mg, Adultes, poudre pour suspension buvable en sachet-dose.

Ne prenez jamais AUGMENTIN :

- si vous êtes allergique à l'amoxicilline, à l'acide clavulanique ou à d'autres composants contenus dans ce médicament,
- si vous avez déjà présenté une réaction allergique à un autre antibiotique. Ceci peut inclure une éruption cutanée, des douleurs articulaires ou des problèmes digestifs,
- si vous avez déjà eu des problèmes au foie ou au pancréas lors de la prise d'un antibiotique.

→ Ne prenez pas AUGMENTIN si vous êtes allergique à ci-dessus.

En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

3. Comment prendre AUGMENTIN ?

Adresssez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien.

- souffrez de mononucléose infectieuse,
- êtes traité(e) pour des problèmes au foie ou au pancréas,
- n'urinez pas régulièrement.

En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans certains cas, votre médecin pourra rechercher le type de bactérie responsable de l'infection. Selon les résultats, il pourra vous prescrire un dosage adapté ou un autre médicament.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels de AUGMENTIN ?

AUGMENTIN peut aggraver certaines maladies ou engendrer des effets secondaires graves, notamment des réactions allergiques, des convulsions et une inflammation du gros intestin. Lorsque vous prenez AUGMENTIN, vous devez surveiller certains symptômes afin de réduire les risques. Voir « Réactions nécessitant une attention particulière » à la rubrique 4.

5. Comment conserver AUGMENTIN ?

Si vous effectuez des analyses de sang (nombre de globules rouges ou explorations fonctionnelles hépatiques) ou des analyses d'urine (dosage du glucose), vous devez informer le médecin ou l'infirmière(ier) que vous prenez AUGMENTIN. En effet, AUGMENTIN peut influer sur les résultats de ces types de tests.

Autres médicaments et AUGMENTIN :

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Si vous prenez de l'allopurinol (en traitement de la goutte) avec AUGMENTIN, le risque de réaction cutanée allergique est plus élevé.

Si vous prenez du probénécide (en traitement de la goutte) avec AUGMENTIN, le risque de réaction cutanée allergique est plus élevé.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous prenez AUGMENTIN, demandez conseil à votre pharmacien.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

AUGMENTIN peut provoquer des effets indésirables qui peuvent conduire à des accidents.

Ne conduisez pas et n'utilisez pas de machine si vous prenez AUGMENTIN.

Rapport amoxicilline/acide clavulanique

alcool benzylbenzoate, de la maltodextrose et de la sucre.

Le produit contient 30 mg d'alcool benzylbenzoate par ml.

Il peut provoquer des réactions allergiques, en particulier chez les enfants. Si vous avez des réactions allergiques, contactez votre pharmacien.

Ce médicament contient moins de 1 mg d'alcool benzylbenzoate par ml.

AUGMENTIN 1 g/125 mg
12 sachets



6 118000 160175

PPV : 118.00-DH

LOT : 653159

PER : 07/25

12 sachets.
prise d'AUGM

demi-verre d'eau.

• Avalez le mélange au début de la prise d'AUGMENTIN 500 mg/62.5 mg.

• Avalez les comprimés entiers.

Si vous avez pris plus d'AUGMENTIN 500 mg/62.5 mg, contactez votre pharmacien.

La prise d'une quantité excessive peut entraîner des effets indésirables (nausées, vomissements ou diarrhée) ou des réactions allergiques.

Montrez la boîte de médicament à votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre AUGMENTIN, prenez-le au plus tôt mais sans double dose.

Si vous avez oublié une dose, prenez-la au plus tôt mais sans double dose.

Si vous arrêtez de prendre AUGMENTIN, continuez à prendre les doses restantes.

Nom : EZZENFARI SOUKAINA

07/03/24



28 RX AVANT EXT

Dr. MRINI Med EL R
Chirurgien Dentiste
Bd 2 Mars, Rue 156 N° 5, 1er étage Inara 1
Ain Chock CASABLANCA - Tel. : 0522 21 44 97
Fax : 00212 24000044

CENTRE DENTAIRE MRINI

Bd. 2Mars -Rue 156 N° 5 - 1er étage Inara 1 Ain C
hock CASABLANCA

05 22 21 44 97